

L'ANP inflige de lourdes pertes aux terroristes et contrebandiers

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4165 - Ven. 5 - Sam. 6 mai 2017 - Prix : 10 DA

Ligue I Mobilis (25^e journée)

L'ESS à l'épreuve du MCO

Impact négatif du virtuel sur la vie réelle des Algériens

Ces réseaux sociaux qui affectent le comportement des citoyens

Zones sécurisées en Syrie : un accord sans lendemain ?

Par Mohamed Habili

L'accord intervenu jeudi à Astana entre la Russie, la Turquie et l'Iran, sur l'établissement de zones sécurisées en Syrie, a été accepté par Damas mais rejeté avec bruit et fureur par l'opposition syrienne, pourtant présente pendant sa négociation, après avoir paru tentée de ne pas y prendre part. La mise en place de zones dans lesquelles les populations pourraient trouver un abri et des secours est pourtant une de ses plus vieilles revendications. Longtemps le régime syrien et ses alliés s'y sont opposés en revanche, de crainte qu'elles ne deviennent des territoires passés sous le contrôle du camp opposé, et à ce titre le début de leur défaite. Mais des bandes de terres en forme de zones tampons, réparties dans le pays, sur la sécurité desquelles il leur reviendrait de veiller, qui de plus sont susceptibles d'aider à la désescalade, et à terme peut-être à l'instauration d'un véritable cessez-le-feu, du moins sur leur pourtour, c'est tout bénéfique pour eux. Cependant ce que rejette l'opposition syrienne présente à Astana n'est pas tant leur principe que le fait que l'Iran soit l'une des parties de l'accord. A bien y regarder, c'est le moins qu'elle puisse faire en vue de préserver le soutien qui lui est apporté sans compter par l'Arabie saoudite notamment, l'ennemi juré de l'Iran.

Suite en page 3

Taux de participation de 38,25% aux législatives

Le FLN rafle la mise

- **Législatives à Tizi Ouzou/Recul du FFS et du RCD dans leurs fiefs et percée de leurs dissidents «indépendants»**

Lire pages 2 et 3



Avec 164 sièges remportés aux élections législatives du 4 mai 2017, le Front de libération nationale (FLN) rafle la mise de la future composante de l'hémicycle Zighout-Youcef, préservant ainsi sa 1^{re} place au sein de l'Assemblée populaire nationale sans toutefois disposer de la majorité. Il est suivi du Rassemblement national démocratique (RND) avec 97 sièges, l'Alliance MSP (33), alors que le Mouvement populaire algérien (MPA) en décroche 13 après le Front des forces socialistes (FFS) qui s'est adjugé 14 sièges.

Relations algéro-mauritaniennes

Conférence à Nouakchott sur les réalités et perspectives

3^e Salon de la créativité

Les «Freeklane» en clôture

Taux de participation de 38,25% aux législatives

Le FLN rafle la mise

■ Avec 164 sièges remportés aux élections législatives du 4 mai 2017, le Front de libération nationale (FLN) rafle la mise de la future composante de l'hémicycle Zighout-Youcef, préservant ainsi sa 1^{re} place au sein de l'Assemblée populaire nationale sans toutefois disposer de la majorité. Il est suivi du Rassemblement national démocratique (RND) avec 97 sièges, l'Alliance MSP (33), alors que le Mouvement populaire algérien (MPA) en décroche 13 après le Front des forces socialistes (FFS) qui s'est adjugé 14 sièges.

Par Linda Naili

À la suite d'un long suspense au cours duquel Noureddine Bedoui a rappelé l'ensemble des questions réglementaires et organisationnelles qui ont entouré ce scrutin législatif de 2017, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a proclamé, hier, le taux de participation établi à 38,25% contre 44,38% lors des législatives de 2012. Un taux qui reste préliminaire jusqu'à prononciation finale du Conseil constitutionnel dans 72 heures. Un taux de participation annoncé dans un silence religieux qui régnait dans la salle de conférences du CIC (Centre international des conférences) du Club de Pins-Alger, que Bedoui, lors d'une conférence de presse qu'il a animée à cet effet. Il qualifiera ce taux de «très acceptable» au vu de la conjoncture actuelle que traverse le pays. Ceci non sans souligner, à propos des jeunes qui ne se sont pas rendus aux urnes, que «l'Etat algérien, contrairement à beaucoup d'autres, ne fait pas obligation aux jeunes en âge de voter de s'inscrire systématiquement sur les listes d'électeurs». Poursuivant sur les conditions de déroulement de cette consultation nationale à laquelle ont pris part 8520 355 votants sur 23 251 503 d'Algériens inscrits sur le fichier électoral national, il dira que cette dernière «s'est déroulée dans un climat de sérénité et de tranquillité exemplaires



PH.E. Soraya/J. A.

qui ont permis au peuple algérien de s'exprimer en toute liberté et en toute responsabilité». Il évoquera, à ce propos, «les garanties» portées à ce scrutin «premier exercice démocratique» à travers les différentes dispositions de la nouvelle Constitution ainsi que l'institution de la Haute instance de surveillance des élections qui ont «garanti les droits de l'ensemble des partenaires politiques» et «renforcé les libertés individuelles et collectives, et consolidé le processus démocratique en offrant des garanties sans précédent pour la probité et la transparence de l'opération électorale». Appelé à se prononcer sur le boycott de ce scrutin, le ministre de l'Intérieur répondra que «nous n'avons pas étouffé

les appels au boycott, autant ceux lancés par certains partis politiques que ceux lancés sur les réseaux sociaux». Ce qui témoigne, dira-t-il, d'«une grande liberté d'expression en Algérie». Dans ce contexte, aux contestataires des résultats annoncés, qui d'ailleurs durant le déroulement même de l'opération de vote ont commencé à dénoncer «des pratiques frauduleuses» dans les bureaux de vote, Bedoui dira aux partis concernés d'adresser leurs réclamations et leurs recours aux instances de recours instituées par la loi qui leur permettent d'introduire leurs réclamations. Par ailleurs, interrogé sur l'après- scrutin, notamment sur la formation d'un nouveau gouvernement, le ministre de l'Intérieur, se gardant de toute

réponse, renverra le journaliste aux dispositions constitutionnelles stipulant l'annonce et la confirmation des résultats définitifs de ces élections ainsi que l'installation de la nouvelle composante de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans les quinze jours qui vont suivre. D'autre part, sur la montée des «petits partis politiques» ayant obtenu quelques sièges au Parlement à l'issue de ce scrutin, Bedoui, soulignant qu'il appartient «au futur Parlement de changer éventuellement la loi pour éviter à l'avenir cet éparpillement des voix», estimera qu'il s'agit là d'«une réponse et d'un choix des électeurs». A une question sur le retard mis pour annoncer les résultats de ces élections, Bedoui l'incombe à celui enregistré «dans certaines wilayas qui n'ont pas achevé le calcul de leurs taux respectifs dans les délais». Il est à noter que ce taux de 38,25% annoncé ne prend pas en compte la participation de la communauté nationale établie à l'étranger qui compte près d'un million d'électeurs, a précisé Bedoui.

La composante de la future APN selon les résultats

Ainsi, selon les résultats préli-

minaires annoncés par le ministre de l'Intérieur dans l'ordre, le FLN vient en tête avec 164 députés, dont 50 femmes.

En 2^e position, le RND avec 97 députés, dont 32 femmes, suivi de l'Alliance MSP en 3^e position avec 33 députés, dont 6 femmes. Pour leur part, les listes Indépendants auront décroché 28 sièges, dont 3 femmes.

Le Parti TAJ grimpera cette fois à 19 sièges, l'Union Adala-Ennahda-Bina remporte 15 sièges, le FFS et Front El Moustakbal sont ex aequo avec 14 sièges, suivis par le MPA avec 13 sièges.

Le PT, pour sa part, a décroché 11 sièges pour cette nouvelle législature. Quant au RCD, qui rappelle le n'a pas participé aux législatives de 2012, a eu 9 sièges dont 3 femmes. Suivra l'ANR avec 8 sièges, le MEN avec 4 sièges, le Parti El Karama 3 sièges. Le PLJ, le PJ, AHD 54, le RNR, El Initah, le FMN, le FDL et le PNSD, ont tous décroché 2 sièges à la future APN. Quant au FNA, El Fadjr El Jadid, Mouvement El Islah, Alliance El Fath, le FNJS, FAN, l'UFDS, le FNL, le PRA, UPRN, l'UNPD, le MNTA, le MCL, le PJP et enfin le FJDPC ont tous décroché un siège.

L. N.

Recul du nombre de sièges du FLN

Ould Abbès pointe du doigt la pléthore de partis

Le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbès, a estimé, hier à Alger, que le recul du nombre de sièges obtenus par sa formation politique lors des législatives du 4 mai 2017 comparativement à celles de 2012, est dû à la participation d'un grand nombre de formations politiques à cette échéance, affirmant que son parti demeurerait malgré tout «la première force politique du pays».

L'entrée de 36 partis politiques à l'Assemblée populaire nationale (APN) a induit «une dispersion de voix», d'où le recul du nombre de sièges du FLN de 208 sièges en 2012 à 164 en 2017, a précisé M. Ould Abbès lors d'une conférence de presse à l'issue de la proclamation des



PH.E. Soraya/J. A.

résultats préliminaires du scrutin de jeudi dernier. Malgré la présence d'autant de formations politiques, le FLN «détient toujours la majorité et demeure la première force politique du pays», a-t-il ajouté, exprimant le vœu de voir ces résultats se rééditer lors des élections

locales prévues en octobre prochain. Concernant la «remise en cause» de la crédibilité des résultats des législatives par certains partis, M. Ould Abbès a affirmé que «les accusations de fraude ne sont que pures élucubrations». Par ailleurs, M. Ould Abbès a fait savoir que le FLN

est «disposé et ouvert» à travailler «sans hésitation» avec toutes les forces politiques avec lesquelles il partage les mêmes visions, soulignant que «l'unique condition» est l'application du programme du président de la République, tout en affirmant que son parti ne «monopolise pas le pouvoir». Pour ce qui est de la composition du prochain gouvernement, Ould Abbès a rappelé les dispositions prévues par la loi fondamentale qui stipulent que le président de la République doit consulter la majorité parlementaire mais, a-t-il dit, «la décision finale lui revient en vertu de la Constitution», souhaitant, dans ce sens, la nomination d'un Premier ministre du FLN.

R. N.

En nette progression

Le RND affiche sa satisfaction

À l'issue de la collecte des résultats préliminaires du scrutin du 4 Mai, rendus publics hier par le ministre de l'Intérieur, Noureddine Bedoui, le RND, dans un communiqué parvenu à notre rédaction, et par la voix de son Secrétaire Général, Ahmed Ouyahia, «relève, auprès de ses structures locales, avec satisfaction une progression de près de cinquante pour cent du nombre de ses députés passés de 68 en 2012 à une centaine».

Le RND remercie vivement les électeurs et électrices qui ont

voté pour ses listes. Il félicite également ses militants et militantes pour leurs efforts qui ont été couronnés par ces résultats y compris la première place occupée par nos listes dans plusieurs wilayas.

Le RND s'engage à mobiliser ses députés au service de la mise en œuvre du programme de Son Excellence le Président M. Abdelaziz BOUTEFLIKA, ainsi que la concrétisation de son propre programme présenté durant la récente campagne électorale.



PH.E. Soraya/J. A.

Législatives à Tizi Ouzou

Recul du FFS et du RCD dans leurs fiefs et percée de leurs dissidents «indépendants»

■ Le verdict des urnes à Tizi Ouzou est tombé à l'aube du vendredi avec ses surprises, des bonnes et des mauvaises. Les deux "frères ennemis", en l'occurrence, le Front des forces socialistes (FFS) et le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) n'ont remporté que 4 sièges.



Par Hamid M.

Le FFS a reculé également comparativement aux 7 sièges obtenus en 2012 lorsqu'il avait participé sans le RCD. Alors qu'en 2007 ils avaient partagé les 14 sièges en deux parts égales. Le Front de libération nationale (FLN) et le Rassemblement national démocratique (RND), qui ont remporté chacun deux sièges, ont également reculé par rapport aux résultats obtenus en 2012 qui étaient respectivement de 4 et 3 sièges. Le Parti des travailleurs a, pour sa part, réussi à obtenir un siège comme en 2012. Les grands gagnants de ces législatives à Tizi Ouzou restent les

indépendants qui deux des 4 listes présentées pour la course ont réussi à raffer chacun un siège. Il s'agit de l'Alternative citoyenne de Nordine Ait Hamouda (ex-RCD) et de «Izourane» (Racines) de Belkacem Benbelkacem maire d'Assi Youssef (ex-FFS). Pour les autres listes en course au nombre de 09 aucune n'a réussi à gagner les 15 sièges même si certaines ont obtenu un nombre de voix à l'image du Mouvement populaire algérien (MPA) (4 430), l'alliance HMS (3 939) et de la liste indépendante «Avdel» (3 196). Autre enseignement à tirer de cette élection, qui a enregistré un taux de participation de 17,40% à la clôture des bureaux

de vote, est le nombre considérable de bulletins nuls. Des 117 553 votants seuls 101 009 étaient comptabilisés au titre des suffrages exprimés. S'agissant par ailleurs des conditions du déroulement du scrutin, des petits incidents ont été signalés dans deux localités, à savoir, Aghrib et Yakouren. Selon la coordinatrice de la haute instance indépendante de surveillance des élections (HISE) à Tizi Ouzou, M^{me} Lamia Hadri, la délivrance des procurations au profit des militaires au niveau de leurs casernes a été l'objet de contestation de certains militants d'un parti politique alors que dans la loi électorale, les chefs des unités de l'Armée nationale popula-

ire pouvaient les établir à leurs éléments. Et Yakouren tout est rentré dans l'ordre après avoir fourni ces explications aux contestataires. En revanche dans le centre de vote du village Ibssekriène dans la commune d'Aghrib est resté fermé presque toute l'après-midi suite à l'opposition des citoyens du village au vote de tout étranger à leur commune. D'autres faits de moindre importance ont été signalés à Azeffoune mais sans incidence sur le cours du scrutin qui a été prorogé d'une heure dans 26 communes sur proposition du wali avalisée par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

H. M.

Béjaïa

Un très faible taux de participation et une gifle pour le FFS et le RCD

La wilaya de Béjaïa a enregistré un très faible taux de participation, soit moins de 5 points environ par rapport au scrutin de 2012 qui était de 25,11% et un 01 point de plus environ par rapport à celui de 2007 qui était de 17,79% de son histoire depuis l'avènement du multipartisme. Cela était évidemment prévisible vu l'absence sur le terrain des députés sortants pour répondre aux souffrances endurées par les citoyens ces dernières années sans que'ils ne leur viennent au secours et défendre leurs intérêts. Ainsi, le taux de participation n'est que de 18,51%. D'ailleurs, les premiers taux annoncés à 10h, 13h et 16h qui n'étaient que de 2,35%, 8,24% et

9,34% annonçaient déjà la tendance de la participation. Les taux les plus élevés ont été enregistrés à Ait Smail, Timezrit et Tinebder et les plus faibles ont été enregistrés à Ighram et Tichy. Ils sont 97 787 électeurs, sur les 529 506 inscrits qui se sont prononcés jeudi, départageant les 18 listes (dont deux indépendantes) en course pour le scrutin des législatives et 13 719 voix ont été annulées. La faiblesse du taux de participation a amplement pénalisé les partis ancrés dans la région que sont le FFS et le RCD qui sont déjà pénalisés par des candidatures de leurs transfuges qui ont contribué à éparpiller les voix. Ces candidatures sont celles de Hacene

Hafid, de l'ex- P/APW Hamid Ferhat qui n'ont pas réussi à obtenir les 5% des voix exprimées exigé par la loi électorale pour avoir un siège, du député sortant de Tazmalt Khaled Tazaghart pour le FFS et de Brahim Bennadi pour le RCD qui a été élu sur une liste indépendante. Même le RND a été pénalisé à cause des voix de la transfuge M^{me} Zina Ikhlef qui a été élue sur la liste du RPR. Ainsi, le FFS a perdu 03 sièges par rapport au scrutin de 2012. Il n'a obtenu que 04 sièges, le RCD a perdu 02 sièges par rapport au scrutin de 2007 puisque il n'avait pas participé à celui de 2012, il n'a glané que 02 sièges seulement, le FLN a perdu 01, le RND

a perdu un et n'en a obtenu qu'un seul, le RPR a été accrédité pour la première fois par un siège dans la wilaya de Béjaïa grâce aux voix de la transfuge du RND M^{me} Zina Ikhlef. C'est le cas aussi du Front de l'avenir (El-Moustaqbel) de Abdelaâziz Bélaïd qui a réussi à faire bénéficier son parti d'un siège dans la wilaya de Béjaïa grâce à la popularité dont jouit le député sortant et ex-fédéral du FFS Khaled Tazaghart. Le FFS et le RCD ont, incontestablement, reçu chacun un coup de massue sur la tête cette fois-ci. C'est une véritable gifle qu'ils viennent de recevoir comme nous l'avons analysé ces derniers jours.

Hocine Cherfa

LA QUESTION DU JOUR

Zones sécurisées en Syrie : un accord sans lendemain ?

suite de la page Une

Si l'Arabie saoudite avait été admise à la négociation, autrement dit si l'Iran n'y avait pas opposé son veto, et qu'elle avait donné son feu vert à l'accord sur ces zones, nul doute que l'opposition syrienne n'y aurait rien trouvé à redire. Ce n'est pas maintenant que l'administration américaine a replacé l'Iran dans son collimateur, qui plus est maintenant que les Etats-Unis ont bombardé pour la première fois en Syrie, qu'elle-même et ses alliés vont accepter un projet dont la mise en œuvre a pour effet de renforcer la présence iranienne en Syrie. Ses vives protestations visent en premier lieu à faire réagir les Etats-Unis dans un sens qui lui soit favorable. En quoi elle ne s'est pas trompée d'ailleurs, puisque, effectivement, la Maison-Blanche n'a pas tardé à exprimer ses préoccupations. Elle n'est pas allée cependant jusqu'à récuser l'accord, pas encore en tout cas. Le secrétaire général de l'ONU l'ayant bien accueilli quant à lui, en venir à le rejeter à son tour lui serait d'autant plus difficile. Elle ne le ferait en tout état de cause que si elle accompagnait son refus d'une proposition alternative, dont on a du mal à voir ce qu'elle pourrait bien être, d'autant que le pays qui a le plus bataillé pour l'établissement de ces zones sécurisées, la Turquie, est partie prenante de l'accord. Reste maintenant à l'opposition admise aux négociations à faire échec à celui-ci par la manière forte. C'est-à-dire dans un premier temps à proférer la menace de mener des actions à l'intérieur de ces zones si elles sont instaurées, puis à joindre l'acte à la parole le cas échéant. La condition préalable à leur mise en place est la certitude de pouvoir en faire des îlots de paix dans un contexte de guerre portée à l'incandescence. Cela suppose que les protagonistes du conflit s'engagent à ne pas s'y affronter. Il suffirait donc qu'un seul d'entre eux ne consente pas à l'accord pour que celui-ci n'ait pour ainsi dire plus de sens. C'est le genre même d'accord qui ne peut être conclu qu'avec l'assentiment unanime des protagonistes, en dehors bien sûr de ceux avec lesquels un accord n'est de toute façon pas possible. En ce sens, l'accord d'Astana est mort-né. A moins, évidemment, que l'opposition ne revienne sur son rejet, une perspective qu'il ne faut peut-être pas se hâter d'exclure, d'autant plus que ce ne serait pas la première fois qu'elle change d'avis.

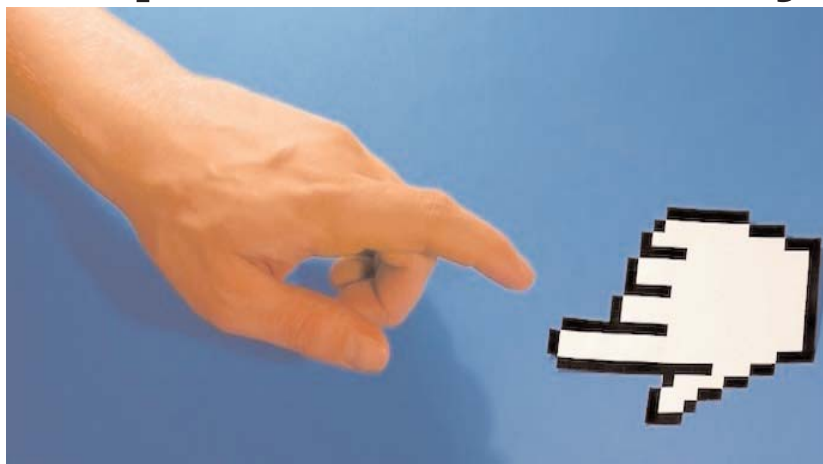
M. H.

Impact négatif du virtuel sur la vie réelle des Algériens

Ces réseaux sociaux qui affectent le comportement des citoyens

■ «Ce n'est pas gentil de m'avoir supprimé de ta liste d'amis». «Je n'en reviens pas !!! Tu as osé me bloquer sur facebook alors qu'on se connaît depuis des années...». Des expressions pareilles, on en entend chaque jour dans la société. Outre la vie réelle du quotidien, les gens se chamaillent, se querellent, la plupart pour des banalités et ce, même quand ils sont connectés.

PH/D. R.



Par Yacine Djadel

Il suffit d'une petite divergence sur un sujet de conversation, ou pour avoir écrit une phrase sur le journal d'un ami et ne pas le prévenir, sans compter la bouderie dans le cas où l'on n'accepte pas l'invitation envoyée par quelqu'un qu'on connaît, que des liens d'amitié se brisent entre deux individus. De véritables dérapages sur le virtuel, à l'origine dénués d'importance, mais qui provoquent de plus en plus de retombées négatives dans la vie réelle des personnes. Agressivités dans le comportement à l'égard de l'autre, de la violence sociale qui prend forme à partir d'histoires infondées sur la toile. Des agissements qui n'existaient pas

autrefois même si on reconnaît à l'Algérien son caractère social conflictuel avec autrui. Sans doute qu'avant l'avènement des nouvelles technologies, les gens bien qu'ils ont toujours eu des différends, ne se parlaient pas tout le temps et ne se voyaient pas chaque jour aussi. Ce qu'il leur permet de prendre du recul pour se pardonner. Chose que l'on ne voit pas aujourd'hui pour la simple raison que maintenant, c'est tout le monde qui est connecté. Vieux, hommes, femmes, jeunes ados, l'accès à internet et aux réseaux sociaux est plus que jamais facile. Par conséquent, la promiscuité, même évitée dans la vraie vie, celle-ci nous suit sur la toile. D'où une autre source de violence est apparue en supplément par l'avènement des réseaux sociaux pour s'ajouter à la grande agressivité qui déjà règne en maître mot au sein de la société. La même violence sociale notoire qui n'a jamais pris une telle

ampleur en Algérie que ces derniers temps. Ainsi, Facebook, au lieu qu'il soit une interface d'échange constructif et surtout un outil moderne dans le domaine professionnel, est utilisé une fois de plus du mauvais côté par les citoyens. C'est dire que lorsque le virtuel devient une

source de violence supplémentaire pour les Algériens, de véritables interrogations s'imposent quant au véritable but que les gens se fixent sur l'usage d'internet. Car à voir les attitudes agressives engendrées, uniquement par le fait de recourir aux réseaux sociaux, il est à se

demander si les citoyens sont conscients de l'utilité des nouvelles technologies. Sur ce point, il est à rappeler que d'après certains spécialistes du domaine, dans la majorité des pays développés, l'accès facile aux portables, smart-phone, Android, iPhone mais aussi à la connexion avec les wifi et les forfaits internet a vraiment révolutionné la vie quotidienne des gens et ce, de manière très positive. Notamment le monde des jeunes se servant de ces derniers pour les études et qui a vu leurs habitudes se métamorphoser à bon escient. Néanmoins, il y a des influences considérables qui sont méconnues ou bien très souvent négligées par les jeunes. Si l'on parle de réseaux sociaux, on parle de virtuel mais à force de les utiliser, on finit par prendre ces choses pour la réalité. Les réseaux sociaux ont complètement bouleversé le mode de vie des jeunes. Ils sont devenus presque indispensables pour eux.

Y. D.

Oran/Pour non-respect de la réglementation

Une dizaine d'hôtels mis en demeure

Dix établissements hôteliers de la wilaya d'Oran ont été mis en demeure récemment pour non-respect de la réglementation régissant cette activité, a-t-on appris mercredi de la direction du tourisme et de l'artisanat. Ces établissements hôteliers ont été sommés de se conformer à la réglementation, notamment en termes d'hygiène et de sécurité, suite à une opération de contrôle du parc hôtelier de la wilaya d'Oran, selon le chef de service gestion et suivi des

activités touristiques à la direction du tourisme et de l'artisanat. Mourad Boudjenane a indiqué que cette opération de contrôle a été entamée il y a quelques semaines par la brigade mixte tourisme et commerce, en prévision de la saison estivale, ajoutant qu'elle se poursuivra jusqu'à la veille du mois de ramadhan pour reprendre, ensuite, après la fête de l'Aïd. Des insuffisances portant sur l'absence d'affichage du règlement intérieur dans les chambres ont été également constatées par les services de contrôle, a encore signalé le même interlocuteur, faisant savoir que l'administration du tourisme est en train de régulariser des situations ayant trait à l'exploitation et la gestion. Des établissements fonctionnent parfois sans directeur technique et sans autorisation préalable d'ex-

ploitation, a-t-il déploré. Le parc hôtelier de la wilaya d'Oran est doté de 165 établissements totalisant une capacité d'accueil de 15 105 lits et employant un personnel estimé à 3 430 travailleurs, selon le même responsable qui s'attend à une nette amélioration des prestations pour la saison estivale. L'ossature du parc hôtelier est formée d'une quarantaine d'établissements de catégorie 1 étoile, de 26 sans étoiles, de 3 de haut standing de catégorie 5 étoiles, de 6 de catégorie 4 étoiles et de 12 ayant un label 3 étoiles, a-t-on relevé de même source. Il est prévu, prochainement, une sortie de la commission de wilaya au niveau des communes côtières pour inspecter les plages autorisées à la baignade, a-t-on indiqué par ailleurs. (APS)

Ouargla/Saison 2016-2017

Une production de 192 600 quintaux de pastèque attendue

Une récolte de 192 600 quintaux (QX) de pastèque est attendue cette saison (2016-2017) dans la wilaya de Ouargla, a-t-on appris de la direction locale des services agricoles (DSA). Cultivée pratiquement entre les mois de septembre et mars, cette récolte, dont la croissance et la maturation s'étale entre 10 et 12 semaines, est attendue

d'une superficie cultivée de 321 hectares, soit un rendement de 600 QX par hectare, a indiqué la responsable du service de production à la DSA, Fatiha Boubekri. La culture de la pastèque est concentrée à travers les zones agricoles des daïras de N'goussa, Sidi-Khouiled et Taïbet, ainsi que dans le périmètre agricole de Remtha (com-

mune de Rouissat), a-t-elle précisé. Selon la responsable, l'augmentation de la production de ce fruit, faisant partie des cucurbitacées, est favorisée par la maîtrise par les agriculteurs des techniques de culture et d'irrigation, notamment le système de goutte-à-goutte, ainsi que l'abondance de la ressource hydrique dans ces régions. L. O.

Dans 250 accidents de la route

22 tués et 340 blessés en une semaine

Vingt-deux personnes sont décédées et 343 autres ont été blessées dans 250 accidents de la route survenus du 25 avril au 1^{er} mai, a indiqué mercredi un bilan la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). Le nombre d'accidents de la route a enregistré une baisse de 36 acci-

dents, mais le nombre de blessés a augmenté de 17 cas et celui des morts de 11 cas, a précisé le bilan.

Quant aux causes des accidents, le facteur humain est l'une des principales causes avec un taux de 90%, auquel s'ajoutent d'autres facteurs liés à l'état des

véhicules et des routes. La DGSN réitère son appel aux usagers de la route à «respecter le code de la route et à faire preuve de vigilance», rappelant dans le même contexte le numéro vert 1548 pour recevoir les signalements.

K. L.

Lancement d'une campagne

Sensibilisation sur les risques de la nage dans les barrages

L'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) lancera le 20 mai en cours une campagne nationale de sensibilisation sur les dangers de la nage dans les barrages notamment pour les enfants, apprend-on auprès de cette agence. L'ANBT explique que cette campagne est devenue incontournable au regard du bilan des noyades qui ont coûté la vie à 115 individus durant les cinq dernières années, alors que quatre nouveaux cas ont déjà été enregistrés au pre-

mier trimestre 2017. Le coup d'envoi de cette troisième édition sera donné à partir du barrage de Douéra (wilaya d'Alger), indique la même source qui précise que pour le lancement de cette campagne, il est prévu l'accueil d'un millier d'enfants pour participer à un programme pédagogique riche établi essentiellement autour d'activités d'animation, culturelles et sportives infantiles ainsi que des simulations de sauvetage menées par les agents de la Protection civile.

Relations algéro-mauritaniennes

Conférence à Nouakchott sur les réalités et perspectives

■ La Ligue d'amitié algéro-mauritanienne a organisé à Nouakchott une conférence sur la réalité et perspectives des relations algéro-mauritaniennes, animée par des chercheurs des deux pays à l'occasion du Salon des produits algériens qui se tient actuellement dans la capitale de ce pays.

Par Salem K.

«L'organisation du Salon des produits algériens à Nouakchott reflète les relations amicales solides et les liens historiques entre l'Algérie et la Mauritanie que nous sommes en mesure de renforcer pour ouvrir des perspectives prometteuses susceptibles d'impulser la croissance économique et sociale entre les deux pays frères», a affirmé la présidente de la Ligue, Aïcha Dah Sidi Ambi, dans une allocution d'ouverture en présence de cadres et d'étudiants mauritaniens diplômés des universités algériennes et des hommes d'affaires présents à ce salon. Elle a appelé à l'intensification de ces manifestations économiques qui contribuent, selon elle, à «raffermir les liens d'amitié et de fraternité et de consolider les relations de complémentarité entre l'Algérie et la Mauritanie dans le cadre du développement durable et la réalisation de la paix dans l'intérêt de tous les peuples de la région». D'autre part, le représentant de l'Agence nationale de promotion des exportations, Ait El Hadi Aïssa, a présenté un exposé exhaustif, chiffres à l'appui, sur l'échange commercial entre les deux pays qu'il a qualifié d'«insuffisant», soulignant le net recul enregistré passant de 217 millions de dollars en 2014 à

Ph. > D. R.



52 millions en 2015. Il a indiqué que les principaux produits exportés vers la Mauritanie sont le sucre, les dattes et les pâtes alimentaires et ceux importés de Mauritanie sont les poissons frais et congelés, précisant que le salon des produits algériens «permet aux Mauritaniens de s'informer sur le produit et une opportunité de relancer les relations commerciales entre les deux pays». Le président de l'Association nationale des exportateurs algériens, Ali Bey Nacéri, a rappelé quant à lui, que

l'«avenir de l'Algérie est l'industrie» car, a-t-il dit, elle possède tous les atouts qui restent avantageux pour les deux pays et pour l'ensemble des pays voisins et africains de manière générale. Il a indiqué que son association compte insuffler une nouvelle dynamique aux relations commerciales entre l'Algérie et la Mauritanie en exploitant les capacités des cadres diplômés des universités et instituts algériens pour réaliser des investissements dans les deux pays frères. M. Nacéri a

proposé de signer un accord avec la Ligue d'amitié algéro-mauritanienne pour une meilleure coordination. Le directeur général des archives nationales mauritaniennes, Mohamed Mokhtar El-Hadi, a souligné pour sa part que le renforcement des relations bilatérales et la réalisation d'une autoroute reliant les deux pays permettront de contribuer aux efforts communs de lutte contre le terrorisme et le crime organisé et de consolider la coopération maghrébine et l'action arabo-africaine commu-

ne. Le vice-recteur de la faculté des sciences économiques à l'université de Nouakchott, Ould Sikhaoui, a passé en revue les perspectives de coopération entre les deux pays ainsi que les opportunités d'investissement en Mauritanie notamment dans les domaines des infrastructures, du tourisme, de l'énergie et des ressources halieutiques, appelant à renforcer la coopération et à multiplier ce type de rencontres qui permettent de connaître les capacités économiques de l'Algérie. S. K./APS

Soutien à l'emploi des jeunes

L'expérience algérienne mise en exergue à Amman

La réussite de l'expérience algérienne en matière de soutien à l'emploi des jeunes et à la création de leurs projets dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre le chômage a été soulignée jeudi dans la capitale jordanienne. Intervenant lors d'une conférence sur «les micro-projets et la famille productrice en tant que levier du développement et le rôle des communes, des secteurs privé et public et de la société civile», le représentant de

l'Algérie le professeur en sciences sociales à l'Université Oran 2, Ghiat Boufeldja a indiqué que l'Etat algérien a «consacré des montants considérables à la lutte contre le chômage et l'encouragement des jeunes à l'innovation et à la création de projets». Qualifiant l'expérience algérienne dans ce domaine de «pionnière», M. Ghiat a estimé que «cette politique qui a largement atteint ses objectifs est à encourager et à soutenir». Il expliqua que la straté-

gie algérienne en matière d'emploi de jeunes «repose sur des méthodes étudiées qui ont eu pour effet positif un grand engouement des jeunes à la création de leurs propres projets». La politique de soutien à l'emploi et à la création d'entreprises «s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement durable, a-t-il encore ajouté estimant que cette expérience «pionnière» est à mettre à profit par les pays arabes et en voie de développem-

en général. A ce propos, M. Ghiat a mis en avant les réalisations de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) et de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem, qui «ont permis la création de milliers de petites et moyennes entreprises qui contribuent au développement national». A cet égard, il a été rappelé que l'Ansej a financé, depuis sa création en 1996 et jusqu'à l'année dernière, quelque 368 000 projets contribuant ainsi à la

création de plus de 878 000 postes d'emploi dont 22 000 postes enregistrés au cours de l'année 2016. Pour ce spécialiste, ces chiffres montrent «la réussite de l'expérience algérienne en matière d'emploi de jeunes et de soutien à la création de leurs projets en dépit de l'existence de quelques entraves et difficultés récurrentes». Evoquant ces difficultés, il a cité «la vision des jeunes au soutien de l'Etat, le manque d'expérience notamment de nouveaux diplômés universitaires et les insuffisances dans l'étude de la faisabilité de certains projets». Soulignant les circonstances économiques que traversent l'Algérie, le professeur universitaire a estimé «nécessaire une réflexion pour trouver d'autres moyens de financement de l'emploi des jeunes et la création de leurs projets à travers un fonds à financement durable et stable loin des fluctuations économiques et de l'instabilité des prix des hydrocarbures pour garantir la pérennité de la stratégie de l'emploi et de la création de projets». Safia T./ agences

Prix en Asie

Les cours du pétrole en baisse

Les cours du pétrole étaient orientés hier à la baisse en Asie, perdant plus de 2,5% au lendemain d'une forte chute liée, déjà, aux inquiétudes face à la surabondance de l'offre. Vers 04H30 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en juin, reculait de 1,33 dollar, soit 2,92% à 44,19 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, pour livrai-

de soutenir les prix, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et plusieurs autres pays n'appartenant pas au cartel comme la Russie ont décidé de baisses de production. Ces quotas ne sont actuellement censés courir que jusqu'à la mi-2017 et les pays concernés doivent décider de leur éventuelle prolongation. La hausse de la production nigérienne et libyenne et celle des schistes américains a «totale-

ment» contrebalancé l'accord de baisse de production de l'Opep, a observé dans une note à ses clients Jeffrey Halley, analyste chez OANDA. «Bien que les délégués de l'Opep aient cherché à rassurer les marchés sur le fait que la prolongation des baisses de production devrait se matérialiser, les marchés se concentrent sur la possibilité d'une non prolongation», a observé Jingyi Pan, analyste chez IG. R.E.

Tizi-Ouzou / Préparation de la saison estivale

Une enveloppe de près de 11,5 millions de DA pour les communes côtières

■ Une enveloppe financière de plus de 11,496 millions DA a été mobilisée par la wilaya de Tizi-Ouzou au profit des communes côtières dans le cadre de la préparation de la saison estivale 2017, a-t-on appris du directeur local du tourisme et de l'artisanat.



Par Lydia O.

Sur ce montant, arrêté sur la base des besoins exprimés par les localités concernées par la préparation de la saison estivale, une somme de 5,9 millions de DA est réservée aux communes côtières de la daïra de Tizirt et le reste, soit plus de

5,596 millions de DA, au profit de celles de la daïra d'Azzefoune, a précisé Rachid Gheddouchi. Ces subventions sont destinées à l'acquisition de matériels de collecte des déchets ménagers (bacs à ordures et autres petits outillages) au profit de ces communes qui ont exprimé des difficultés à faire face, durant la saison estivale, aux quantités

énormes d'ordures générées par le nombre important d'estivants qui visitent et séjournent dans ces localités, a-t-il observé. Cet argent servira également au renforcement de l'éclairage public et à la réalisation de quelques travaux d'aménagement afin de rendre le séjour des vacanciers plus agréables, a-t-on ajouté de même source. Toujours dans le

cadre des préparatifs de la saison estivale 2017, depuis mars dernier, M. Gheddouchi a indiqué qu'un programme de volontariat pour le nettoyage des plages a été lancé le mois dernier avec la participation des directions de wilaya dont celles de l'environnement, de la jeunesse et des sports, du tourisme et de l'artisanat, avec la contribution du mouvement associatif et des offices de tourisme. Huit plages sont autorisées à la baignade, soit les mêmes plages que celles de la saison précédente, a fait savoir le directeur du tourisme qui a rappelé que le nombre d'estivants prévus cette année sera également le même, voire un plus que celui de la saison 2016 et qui était de 12,4 millions d'estivants. S'agissant des infrastructures d'accueil, la wilaya mettra à la disposition des vacanciers un total de 4 050 lits répartis sur 12 établissements balnéaires qui totalisent 1 490 lits, et 16 autres structures d'hébergement (terrains de camping auberges de jeunes, centres de vacances et de loisirs et l'hébergement chez l'habitant) qui totalisent 2 560 lits. La direction du tourisme a également recensé plus de 400 appartements prévus en location par des particu-

liers, soit environ 2 800 lits supplémentaires qui porteront le nombre total de places d'hébergement disponibles pour cette saison à 6 850 lits. Un chiffre appelé à augmenter avec l'installation de camps de toile et la location d'autres appartements, a fait savoir le DTA. L'ouverture officielle de la saison estivale est prévue le 25 mai courant au niveau de la plage Tassalast de Tizirt, où une grande animation est prévue à l'occasion, a-t-on souligné de même source.

L. O./APS

Oran Mise en service de deux nouvelles unités de la Protection civile

DEUX NOUVELLES unités de la Protection civile ont été mises en service mercredi dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris auprès du responsable local de ce corps constitué. Ces deux unités ont été réalisées au niveau de l'agglomération «Belgaïd» relevant de la commune de Bir El Djir et de la commune de Tafraoui, a précisé le directeur de wilaya de la Protection civile, le colonel Mohamed Ferroukhi. L'unité de la Protection civile de Belgaïd se situe à proximité de la nouvelle université et du nouveau pôle urbain qui a enregistré récemment le relogement de plus de 9 000 familles, alors que l'unité de Tafraoui a été réalisée à l'entrée de cette commune qui connaît une dynamique motivée par l'implantation d'un tissu industriel et favorisée par l'approche visant le développement des pôles d'activités économiques à travers la wilaya. La mise en service de ces deux unités, contribuant à l'augmentation de la couverture en matière de Protection civile à hauteur de 95%, répond à un besoin de ces deux zones d'activités, a souligné le colonel Ferroukhi, indiquant que leur inauguration par le wali est prévu prochainement. Cinq autres unités de la Protection civile sont en cours de réalisation au niveau des communes d'El Kerma, Hassi Mefsoukh, Ain El Kerma et du chef-lieu de wilaya. Une fois opérationnelles, la couverture par la Protection civile sera totale dans la wilaya, soit un taux de 100%, a-t-on affirmé. L'implantation des unités de la Protection civile dans la wilaya d'Oran est conçue suivant un plan d'intervention et de secours dans un délai inférieur à 10 minutes, a-t-on relevé de même source.

R. R.

Ghardaïa

Une production céréalière de plus de 180 000 qx attendue

La production prévisionnelle céréalière, au titre de la campagne agricole 2016-2017, devrait atteindre dans la wilaya de Ghardaïa 180 240 quintaux, en hausse de plus de 27% par rapport à la campagne précédente, selon le responsable des statistiques à la Direction des services agricoles (DSA). Les estimations font état d'une répartition de la production entre 171 500 qx de blé dur et 8 740 qx d'orge, a précisé Khaled Djebrit. La campagne moissons-battage, qui débutera la fin du mois de mai en cours, ciblera une superficie de 4 196 hectares dont 3 789 ha réservés au blé dur et 380 ha à l'orge, a-t-il signalé, ajoutant que ces superficies emblavées sous pivots sont pour la plupart situées dans la wilaya déléguée d'El-Menea, une région riche en ressources hydriques au sud de la wilaya de Ghardaïa. Les emblavements de

céréales dans la wilaya de Ghardaïa ont augmenté de plus de 25%, passant de 3 334 ha durant la saison agricole précédente à 4 169 ha durant la saison actuelle, a-t-il fait savoir, précisant que l'état végétatif des céréales est jugé «bon» pour l'ensemble des superficies labourées. La production céréalière attendue enregistrera une augmentation «notable» par rapport à la saison dernière qui a été marquée par une récolte de 139 000 quintaux, selon M. Djebrit qui a fait part de la disponibilité des semences et du suivi des itinéraires techniques des cultures céréalières entrepris par les services phytosanitaires dans le cadre de la vulgarisation des techniques agricoles. Les services agricoles de la wilaya de Ghardaïa s'attendent à un rendement moyen de près de 50 quintaux à l'hectare pour le blé dur et 30 qx/ha pour l'orge. Des

moyens conséquents sont mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette campagne, dont une quinzaine de moissonneuses à sac et bac, des camions de transport appartenant à la Coopérative des céréales et des légumes secs (Ccls) de Laghouat, chargée de la collecte de la production, a-t-on fait savoir à la DSA. Un hangar de collecte couvert, d'une capacité de 90 000 quintaux, a été réalisé à l'entrée nord de la ville d'El-Menea et sera mis en service pour le stockage des céréales, a-t-on révélé. La DSA a, par ailleurs, mis en place une commission composée de tous les partenaires du secteur de l'agriculture pour assurer le bon déroulement des moissons et accompagner et sensibiliser les céréaliculteurs sur la nécessité d'éliminer les plantes parasites.

Hatem D.

Bordj Bou-Arréridj

Raccordement de plusieurs villages au gaz naturel

Plusieurs villages de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj ont été raccordés au réseau de gaz naturel dans le cadre des efforts déployés pour le développement des zones enclavées, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. L'opération, qui a été présidée par le wali, Abdessamia Saadouna, a touché 2 760 foyers dans les villages d'Ain El Kahla et de Khebatna relevant de la commune de Theniat Enasr

(nord de Bordj Bou-Arréridj), mobilisant un montant de plus de 260 millions de dinars, a-t-on indiqué. Il a également procédé au lancement d'un projet d'approvisionnement en cette énergie de 11 villages totalisant 600 foyers relevant de la région Est de la wilaya, en l'occurrence les zones rurales d'Ouled Mousli, Zeouidjou, Chetaouna et Kesir El Ghoul de la commune d'Ain Taghrout, a-t-on précisé de

même source. Le projet, qui sera réalisée dans un délai de 10 mois, a nécessité la mise en place d'une enveloppe financière dépassant les 375 millions de dinars, ont révélé les services de la wilaya. Un montant de 314 millions de dinars, soutenu d'une contribution du budget de wilaya estimée à 123,5 millions de dinars, a été également alloué pour le raccordement en gaz de

476 autres habitations des villages de Cheouiha, Ain Beida, Khenig, Ouled Ben Ali, Ouled Bounabi, Oued Beni Hamid et El Kesir, relevant de la commune de Bir Kasd Ali, avec un délai de 14 mois. Les deux derniers projets ont été relancés suite à l'intervention du chef de l'exécutif local en réponse aux préoccupations des citoyens, a-t-on signalé.

F. A.



Libye

Le président du Conseil présidentiel reçoit le chef de la Manul

■ Le président du Conseil présidentiel de Libye et Chef du gouvernement d'union nationale, Fayez al-Sarraj, et le chef de la Mission d'appui des Nations unies pour la Libye (Manul), Martin Kobler, ont examiné, jeudi à Tripoli, les développements de la situation politique et sécuritaire en Libye, indique un communiqué du Conseil.

Par Souad F.

Lors d'une réunion au siège du Conseil, M. Kobler a affirmé que la concrétisation de la stabilité en Libye passe par la mise en œuvre de l'accord politique, ajoutant que la Manul se penche sur «l'élaboration d'une feuille de route dépendant de rendez-vous obligatoires pour parvenir à une totale entente entre les parties libyennes», ajoute le communiqué. «Il est temps que les Libyens conviennent d'une solution à la crise, le peuple a trop souffert et n'est plus en mesure de supporter davantage de tergiversations», a indiqué pour sa part Fayez al-Sarraj, ajoutant que «la question doit être tranchée et les opposants à l'accord politique doivent prendre conscience que leur obstination est la principale cause de la souffrance des citoyens». Le maréchal Khalifa Haftar, chef de l'Armée nationale libyenne (ANL), et le Chef du gouvernement d'union

nationale, Fayez al-Sarraj, avaient tenu une réunion à Abu Dhabi et qui a été favorablement accueillie par M. Kobler. M. Kobler s'est félicité de «la rencontre entre le maréchal Haftar et Fayez al-Sarraj aux Emirats arabes unis», la qualifiant de «pas important vers l'application de l'accord politique avec le soutien constant de l'ONU». Dans le cadre des démarches diplomatiques visant à rapprocher les vues entre les parties libyennes, l'Algérie déploie des efforts pour contenir la crise politique en Libye, en témoigne la récente tournée du ministre des Affaires étrangères, de l'Union africaine (UA) et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, qui a constitué l'un des principaux points évoqués lors d'un entretien entre M. Messahel et le représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye, Martin Kobler, qui a mis en avant l'importance de rencontrer les Libyens dans leur pays. Rejetant «toute ingérence étran-



gère dans la crise libyenne», M. Kobler a souligné la nécessité de garder «le contact avec les parties, le peuple et les politiques mais sans ingérence étrangère», «Seuls les Libyens sont à même de décider de leur avenir», a-t-il estimé. M. Messahel avait salué mercredi dernier la «volonté» du

peuple libyen de voir la paix et la sécurité s'instaurer à travers son pays, «loin de toute ingérence étrangère». «Il y a une volonté chez les Libyens d'aller vers la paix. Nous l'avons constaté chez les simples citoyens, comme chez les responsables politiques. Je crois, aujourd'hui, que le travail de tout le monde n'est pas de nous ingérer dans leurs affaires», avait déclaré M. Messahel. Concernant l'accord politique en Libye, M. Massahel a déclaré que cet accord est «le socle de la solution à la crise libyenne», insistant sur l'importance de préserver cet acquis. «L'accord politique en Libye signé le 17 décembre 2015, est le socle de la solution à la crise en Libye. C'est un processus chapeauté par les Nations unies, que très peu de Libyens rejettent, et qu'il

faut sauvegarder», avait indiqué M. Messahel. M. Messahel, qui avait effectué une tournée dans plusieurs villes libyennes, a ajouté que ça «reste un accord, quelque chose qui n'est pas sacro-saint, qui peut être revu, relu ou/et amendé». Dans l'une des dispositions de l'accord, a-t-il rappelé, il est bien souligné qu'«à n'importe quel moment les parties (signataires de l'accord) peuvent se revoir, rediscuter, renégocier et revoir des articles s'il y a lieu de le faire, ou alors d'opérer des arrangements». Le ministre des Affaires étrangères a annoncé la tenue à Alger le 8 mai prochain des travaux d'une réunion des pays voisins de la Libye, pour discuter les derniers développements de la crise, ainsi que le processus de la solution politique. S. F./ APS

Maroc

La liberté d'expression reste largement restreinte par le code pénal

La refonte récente des lois régissant la liberté d'expression au Maroc a laissé en place les fameuses «lignes rouges» ainsi que d'autres dispositions qui permettent l'emprisonnement des journalistes, a déclaré jeudi l'ONG américaine Human Rights Watch (HRW). Dans un rapport de 36 pages, intitulé «Les lignes rouges restent rouges au Maroc», l'ONG appelle le gouvernement récemment formé au Maroc, ainsi que le Parlement élu en octobre 2016, à dépenaliser tous les délits relevant de l'expression non violente. En effet, «si le nouveau code de la presse ne prévoit plus de peines de prison, le code pénal révisé en prévoit toujours, notamment pour les écrits ou discours publics portant atteinte à la monarchie, à la personne du roi» ou exprimant des positions par rapport à la question du Sahara occidental. «Ce sont des sujets sensibles, connus au Maroc sous l'expression lignes rouges», relève l'ONG, dont le siège est à Washington DC. «Abolir les peines de prison dans une loi pour les faire resurgir dans une autre, ce n'est pas ce qu'on appelle une réforme convaincante», a déclaré Sarah Leah Whitson, directrice de la division Moyen-Orient et Afrique du Nord à Human Rights Watch. «S'exprimer pacifiquement ne doit plus être puni de prison au Maroc, point final», a-t-elle affirmé. Et d'ajouter : «A en croire le gouvernement marocain, le nouveau code de la presse est une grande avancée qu'il faut célébrer mais ce sera le cas quand plus personne au Maroc ne sera menacé de prison pour s'être exprimé pacifiquement. D'ici là, il n'y a pas vraiment de quoi se réjouir». Ces dernières années, les tribunaux marocains ont emprisonné des journalistes et autres citoyens, notamment des rappers pour avoir pacifiquement critiqué les autorités en application du code de la presse comme du code pénal. Le nouveau code de la presse et de l'édition maintient la plupart des délits d'expression que prévoyait l'ancien code de 2002, formulés à l'identique ou légè-

rement modifiés. Le texte continue de prévoir des amendes, ainsi que des ordonnances judiciaires de suspension des publications. Le code pénal comporte dorénavant des articles qui punissent de prison le franchissement des «lignes rouges» tout en maintenant les peines de prison qui y figuraient déjà pour d'autres «délits d'expression qui sont définis de manière très vague», ce qui accentue le risque de les voir utilisés par des juges pour réprimer la liberté d'expression, s'inquiète l'ONG. Mustapha Khalifi, ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement de 2012 à 2016, assume la paternité du nouveau code de la presse et de l'édition. En réponse à une lettre de Human Rights Watch, Khalifi, aujourd'hui uniquement porte-parole du gouvernement, il a défendu le fait que le code pénal punisse de prison certains propos non violents conformément aux lois internationales. Mais Human Rights Watch a rejeté cet argument, car il contredit la lettre et l'esprit du droit international. «Le Comité des droits de l'homme des Nations unies, organe de l'ONU habilité à interpréter le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (que le Maroc a ratifié en 1979) énonce ainsi : dans le cadre du débat public concernant des personnalités publiques du domaine politique et des institutions publiques, le Pacte accorde une importance particulière à l'expression sans entraves. (...) Les Etats parties ne doivent pas interdire la critique à l'égard d'institutions telles que l'armée ou l'administration», a souligné l'ONG. Certaines restrictions à la liberté d'expression, comme celles relatives à l'apologie du terrorisme sont en revanche fondées aux yeux du droit international mais «les autorités marocaines doivent clarifier ces délits, et en circonscrire la définition à ce qui est indispensable au bon fonctionnement d'une société démocratique», tient à préciser HRW.

Halim O./Agences

Dr. du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance

Timor-Oriental réitère sa position ferme

LE PRÉSIDENT élu de la République démocratique du Timor-oriental, Francisco Guterres Lu-Olo, a déclaré que son pays se tiendra ferme dans sa position pour le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, affirmant qu'il restera au côté du peuple sahraoui jusqu'à récolter les fruits de sa lutte longue pour la liberté. Lors d'une réception pour l'ambassadeur sahraoui à Dili, Mohamed Aslama, Francisco Guterres Lu Olo a réaffirmé que son pays «entretient d'excellentes relations avec la République arabe sahraoui démocratique (RASD)», ajoutant que «ces relations de coopération seront encore renforcées après l'indépendance», selon l'agence de presse sahraouie (SPS). Le président timorais a assuré son invité qu'une solution juste et durable au conflit du Sahara occidental doit inévitablement passer par un référendum sur l'autodétermination, ce qui donne aux Sahraouis la possibilité de déterminer leur avenir. Le Président timorais a souligné que l'imposition de solutions non démocratiques qui sont contraires à la loi et le droit international ne fera que conduire à une impasse et prolonger les souffrances du peuple sahraoui, réitérant son «engagement personnel et celui de son pays pour renforcer et consolider les relations de fraternité et de coopération entre les deux pays et peuples amis». «La réunion a été un opportunité pour l'ambassadeur sahraoui d'informer le dirigeant timorais sur les derniers développements de la cause sahraouie, en particulier celles relatives à la récente résolution du Conseil de sécurité, qui a été un échec pour les manœuvres du régime marocain, soutenu par la France, et une victoire pour le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance», ajoute la même source. R. M.



Venezuela

Heurts entre policiers et étudiants

■ Des incidents ont éclaté, jeudi au Venezuela, entre les forces de l'ordre et les étudiants qui manifestaient contre le président socialiste Nicolas Maduro, alors qu'une trentaine de personnes ont perdu la vie depuis début avril lors de ces protestations.

Par Rosa D.

Trente-cinq personnes sont décédées et 717 ont été blessées depuis le début de la vague de protestation le 1er avril, selon le dernier bilan du parquet. Des heurts se sont produits à Caracas, alors qu'un cortège de centaines de personnes, les mains en l'air, est parti de l'Université centrale du Venezuela (UCV), principale institution publique d'enseignement supérieur du pays, a constaté l'AFP. A peine sortis du campus, ils ont été bloqués par les forces de l'ordre et des camions anti-émeutes équipés de barrières. Rapidement, la garde nationale a fait usage de gaz lacrymogènes et de balles en caoutchouc pour disperser les jeunes, dont certains répondaient avec des pierres et des cocktails Molotov. «On est des étudiants, pas des terroristes !», scandaient les manifestants. Plusieurs manifestations se sont déroulées jeudi à partir de centres universitaires dans divers points du pays. Dans

le nord du Venezuela, un leader étudiant a été tué lors d'une assemblée générale dans son université, selon le parquet, qui a fait état de trois autres personnes blessées.

José Lopez Manjares, 33 ans, «se trouvait dans une assemblée étudiante. A la fin, un des participants s'est approché et lui a tiré dessus à plusieurs reprises. Il a ensuite fui à moto», a annoncé le ministère public. A Valencia, une ville située à 160 kilomètres à l'ouest de Caracas, des commerces et une brasserie ont été mis à sac et cinq personnes au moins ont été blessées, dont une gravement, selon un journaliste de l'AFP. Plus tôt dans la capitale, un autre groupe d'étudiants s'est rendu à la Conférence épiscopale vénézuélienne pour remettre un message à l'Eglise et au pape François, qui a fait part de sa préoccupation à cause des violences. «Le message au pape : on nous tue, c'est une dictature. Que l'Eglise rejoigne les mobilisations et voyons si la dictature ose réprimer l'Eglise», a expliqué Santiago Acosta, de



l'université catholique Andrés Bello. Huit pays d'Amérique latine, l'Argentine, le Brésil, la Colombie, le Costa Rica, le Guatemala, le Honduras, le Mexique et le Paraguay, ont déploré la «recrudescence de la violence». S'élevant également contre «la violence et la répression», le chef d'orchestre vénézuélien Gustavo Dudamel a appelé Nicolas Maduro à «écouter la voix du peuple». L'opposition de centre droit, majoritaire au Parlement depuis fin 2015, et le gouvernement socialiste s'accusent mutuellement des violences. «Si nous étions violents, nous aurions déjà fait tomber le gouvernement», a fait valoir dans un entretien exclusif à l'AFP le chef de l'opposition vénézuélienne Henrique Capriles, estimant que M. Maduro jouait ses «dernières cartes». L'opposition a convoqué

une marche des femmes pour aujourd'hui. Vêtues de blanc, elles ont prévu de se diriger vers le ministère de l'Intérieur et de la Justice, au centre de Caracas.

«C'est le chemin de la paix, de la réconciliation du Venezuela», a déclaré jeudi Nicolas Maduro, qui veut convoquer une assemblée constituante — une manœuvre, selon l'opposition, destinée à repousser les élections et à s'accrocher au pouvoir. «C'est une bataille complexe, mais personne ne va nous voler notre patrie», a-t-il ajouté lors d'une intervention télévisée.

En face, le Parlement vénézuélien, seul pouvoir public contrôlé par l'opposition, a formellement présenté jeudi à l'Organisation des États américains (OEA), à Washington, son refus de quitter l'organisation, contrairement à ce qu'a décidé le président Maduro. «Il est

temps de dialoguer et négocier», a plaidé la procureure générale de la Nation, Luisa Ortega, dans un entretien au Wall Street Journal. Seule voix discordante au sein du camp présidentiel, elle critique aussi la décision de M. Maduro de modifier la Constitution. Le président Maduro a remis mercredi au Conseil national électoral le décret convoquant l'assemblée constituante, qui aura pour mission de rédiger une nouvelle Constitution afin de remplacer celle de 1999. Selon lui, l'élection des 500 membres de cette assemblée, dont la moitié seront élus ou désignés par différents secteurs de la société (syndicats, minorités sexuelles, retraités, etc), se fera «dans les prochaines semaines». Si M. Maduro n'a pas encore détaillé les changements exacts qu'il souhaitait introduire dans la Constitution, ses adversaires redoutent le pire, d'autant que l'assemblée constituante pourrait bousculer le calendrier électoral : des municipales sont programmées pour 2017, avant la présidentielle de fin 2018. Or, toute échéance électorale apparaît risquée pour le chef de l'État. Dans ce pays pétrolier dont l'économie s'est effondrée avec la chute des cours du brut, l'inflation est devenue incontrôlable et la majeure partie des aliments et des médicaments font défaut.

En colère, sept Vénézuéliens sur 10 souhaitent le départ immédiat de Nicolas Maduro, élu en 2013 après le décès de Hugo Chavez.



Points chauds

Confirmation

Par Fouzia Mahmoudi

Depuis plusieurs semaines déjà, et cela bien avant le premier tour de la présidentielle, Emmanuel Macron est le candidat de la gauche française. Certains ont choisi l'ancien ministre de l'Économie en fonction de ses scores dans les sondages, alors que d'autres assumaient simplement que le programme du candidat officiel de la gauche, Benoît Hamon, ne reflétait pas la réalité économique du pays. Manuel Valls, ex-Premier ministre, ainsi que de nombreux ministres du gouvernement socialiste ont ainsi affirmé avant le premier tour leur intention de vote en faveur de Macron au détriment de Hamon. Mais ils ne sont pas les seuls et le président français lui-même a, dès le premier tour, choisi de voter pour Macron plutôt que pour Hamon. A la veille du scrutin, les sondages sont par ailleurs très favorables à Macron. Le candidat d'En marche !, qui avait en effet perdu quelques points après le premier tour, progresse dans les dernières enquêtes. Le débat télévisé de l'entre-deux-tours semble bel et bien avoir profité à Emmanuel Macron. Dans un sondage réalisé jeudi pour BFMTV et L'Express, l'ancien ministre progresse de trois points, à 62% contre 38% pour Marine Le Pen. L'institut précise que cette progression survient grâce à un meilleur report des voix des électeurs de Jean-Luc Mélenchon, pourtant sollicités par Marine Le Pen : 54% d'entre eux ont décidé de voter pour Macron, soit dix points de plus que dans la précédente enquête du 2 mai. À l'inverse, ils ne sont plus que 14% à opter pour Marine Le Pen, soit neuf points de moins. De la même manière, un sondage pour France Télévisions et Radio France révèle hier une hausse de 2,5 points pour Emmanuel Macron, créditée de 61,5% des suffrages contre 38,5% pour Marine Le Pen. Emmanuel Macron retrouve le niveau auquel il était le 23 avril et met fin à l'érosion enregistrée lors des deux précédentes enquêtes Ipsos. 93% des électeurs qui envisagent de voter pour Emmanuel Macron sont sûrs de leur choix contre 88% pour Marine Le Pen. 48% de ceux qui envisagent de voter blanc ou nul sont certains de le faire, 52% disent encore pouvoir changer d'avis. Dans la même enquête, on apprend que 54% des Français ont trouvé l'attitude de Marine Le Pen inquiétante pendant le débat télévisé. Un chiffre qui culmine à 62% chez les électeurs de Jean-Luc Mélenchon et François Fillon, pourtant déterminants pour espérer l'emporter. Finalement, il semblerait que le grand débat d'entre-deux-tours n'est pas servi à grand-chose et aura au contraire seulement conforté l'avis des électeurs quant à leur intention de vote. Toutefois, il faudra attendre demain soir pour pouvoir confirmer que Macron sera bien le prochain président de la France pour les cinq prochaines années. F. M.

Philippines

Une experte auprès de l'ONU condamne la «guerre contre la drogue»

L'ONU sur les exécutions extrajudiciaires a condamné hier le recours à la violence pour combattre le trafic de drogue aux Philippines, lors d'une visite non officielle dans l'archipel qui a provoqué la colère de Rodrigo Duterte. Agnès Callamard avait fait part l'année dernière de sa volonté de se rendre aux Philippines pour enquêter sur la très controversée «guerre contre la drogue» de M. Duterte.

L'avocat a été élu en 2016 en promettant d'éradiquer le trafic de stupéfiants en tuant des dizaines de milliers de trafiquants et de toxicomanes. Cette «guerre» s'est traduite par la mort de milliers de personnes.

Dans un discours dans une université publique de Manille, Mme Callamard a mis en garde contre les écueils de toute politique antidroge reposant sur la

violence. «La «guerre contre la drogue» ne fonctionne pas», a-t-elle lancé, en rendant hommage aux Philippines s'élevant contre cette campagne. «J'ai entendu les témoignages des parents des victimes, j'ai vu le travail courageux des acteurs de la société civile, des avocats, des défenseurs des droits de l'homme, des universitaires et des sénateurs», a-t-elle poursuivi. «J'ai écouté des débats entre hommes politiques, les explications des responsables gouvernementaux et j'ai aussi vu des images des policiers et des militaires, et tous disent qu'il y a d'autres solutions, des solutions meilleures». Le gouvernement philippin a visiblement été pris par surprise par cette visite qui n'avait pas été annoncée ni organisée par les canaux officiels, affirmant qu'il adresserait une protestation à l'ONU. «En ne contactant pas au

préalable notre gouvernement, elle signifie clairement qu'elle n'est pas intéressée par un éclairage objectif sur les sujets qui sont au cœur de ses responsabilités», a déclaré dans un communiqué Ernesto Abella, porte-parole de M. Duterte. M. Duterte avait invité Mme Callamard à venir enquêter aux Philippines, mais en fixant des conditions strictes que cette dernière n'avait pas acceptées.

Elle a précisé hier que sa visite était privée, ne s'inscrivait pas dans le cadre de sa mission auprès de l'ONU mais dans celui d'un forum à Manille.

«Le point important que nous tenons à souligner est que ce voyage n'était pas lié à notre bureau. Il était privé», a confirmé à l'AFP le porte-parole du Haut commissariat des droits de l'homme de l'ONU, Xabier Celaya.

3^e Salon de la créativité

Les «Freeklane» en clôture

■ Un concert de musique pop et folk, traversé par de nombreuses influences et sonorités maghrébines et occidentales, a été animé, mercredi soir à Alger, par le groupe «Freeklane» qui a attiré un public très nombreux.

Par Adéla S.

Le groupe a animé cette soirée à la salle Ibn Zeydoun, en clôture du 3^e Salon national de la créativité organisé par l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) inauguré le 27 avril.

Devant un grand nombre de fans du groupe, le chanteur Chemseddine Abbacha a repris les succès les plus récents de la troupe avec un répertoire tiré du dernier album des Freeklane sorti en janvier dernier sous le titre «Nomad».

Le groupe a galvanisé son public avec des titres comme «Amazighia», «Africa», «Tony Montana» ou encore «Dounia» qui ont connu en quelques mois un franc succès. Plusieurs influences de musiques algériennes traversent également le show des Freeklane, notamment des sonorités et rythmes



de musique kabyle, de raï et de châabi, rehaussées par l'introduction d'instruments comme le bendir, le mandole ou le banjo sur des thèmes occidentaux.

Le groupe a également repris des titres de son premier album «Lalla Mira», sorti en 2013 et dont la popularité n'a pas pris une ride notamment avec des

titres comme «Bent Essoltan» devenu incontournable à chaque scène.

Le 3^e Salon de la créativité qui a pris fin mercredi soir a réuni une centaine d'exposants, entre éditeurs, musiciens, artisans, bédéistes, ou encore institutions du secteur de la culture, à l'Esplanade Ryadh el Feth en

plus d'avoir proposé aux visiteurs des projections cinématographiques, des pièces de théâtre et des concerts de musique.

Ce salon a été une occasion pour organiser des journées d'information et de formation sur les droits d'auteur au profit des étudiants des écoles et instituts

artistiques et pour promouvoir les dernières productions en matière de musique.

A. S./APS

Festival international des arts du printemps à Kairouan

Présence du poète Bouzid Harzallah et du chanteur Abdou Deriassa

Le poète Bouzid Harzallah et le chanteur Abdou Deriassa prendront part aux côtés d'artistes et d'intellectuels de plusieurs pays arabes au 22^e Festival international des arts du printemps à Kairouan, prévu du 6 au 11 mai, a annoncé la presse tunisienne.

Placé sous le thème «Arts et médias», le festival, qui regroupe plusieurs disciplines artistiques, accueillera des artistes, poètes et intellectuels du Maroc, d'Égypte et du

Liban, en plus de ceux représentant la Tunisie et l'Algérie.

Bouzid Harzallah partagera l'espace lyrique de cette manifestation printanière avec plusieurs poètes dont les Tunisiens Mondher Chafra et Mejri et Radhia Chehibi ainsi que l'Égyptien Sameh Mahjoub.

Abdou Deriassa est, quant à lui, programmé avec le Marocain Hatem Omar et le Tunisien Rami Khaïli pour animer le spec-

tacle de clôture intitulé «Le rendez-vous des Maghrébins». Par ailleurs, outre la poésie et la musique, un séminaire sur les «Arts et médias», des pièces de théâtre et des productions cinématographiques sont également au programme de ce festival qui se veut un «espace de rencontre et d'échanges entre les artistes arabes», expliquent les organisateurs.

Racim C.

Cinéma

Décès de l'acteur français Victor Lanoux

L'acteur Victor Lanoux, célèbre pour son rôle dans le film «Un éléphant ça trompe énormément» (1976) et son personnage de «Louis la brocante» à la télévision, est décédé jeudi à l'âge de 80 ans, a rapporté la presse française. Souffrant de problèmes cardiovasculaires, Victor Lanoux avait été opéré plusieurs fois du cœur. L'acteur à la célèbre moustache avait joué notamment le séducteur impé-

tent, Bouly, dans le diptyque culte d'Yves Robert «Un éléphant ça trompe énormément» (1976) et «Nous irons tous au paradis» (1977), aux côtés de Jean Rochefort, Claude Brasseur et Guy Bedos en copains quadragénaires à la vie amoureuse agitée. Sa carrière a été marquée par plus de 40 rôles au cinéma, une vingtaine au théâtre, plus de 25 téléfilms et une quinzaine de séries.

Né le 18 juin 1936 à Paris, Victor Lanoux, de son vrai nom Victor Robert Nataf, commence comme machiniste de cinéma, notamment sur «Notre Dame de Paris» de Jean Delannoy, après un passage chez le constructeur automobile Simca comme ouvrier vernisseur, avant d'embrasser la carrière d'acteur qu'il apprend par correspondance. A la télévision, son rôle de brocanteur détective en herbe au grand

cœur dans «Louis La Brocante», diffusé pendant plus de quinze ans (de 1998 à 2014) sur France 3, lui avait permis de toucher un large public. «Depuis mes débuts, mon credo est le même: gagner ma vie dans le métier que j'aime. Théâtre, cinéma ou télévision, peu importe, mais réunir 7 ou 8 millions de personnes plusieurs fois par an, c'est succulent», avait-il déclaré.

K. L.

Egypte/Ere pharaonique

Les restes d'un «jardin funéraire» découverts près de Louxor

Les vestiges d'un «jardin funéraire» vieux de 4 000 ans ont été retrouvés dans la cour d'une tombe datant de l'époque pharaonique près de Louxor, dans le sud de l'Égypte, a annoncé mercredi le ministère des Antiquités.

Les archéologues connaissaient l'existence de ces petits jardins situés à l'entrée des hypogées pharaoniques grâce à leur représentation sur les sculptures et les peintures murales des tombes. Mais c'est la première fois qu'un tel jardin est découvert dans l'antique cité de Thèbes, aujourd'hui appelée Louxor, indique le ministère dans un communiqué. Le jardin «devait probablement avoir une signification symbolique et jouer un rôle lors des rites funéraires», a indiqué José Galan, chef de la mission archéolo-

gique espagnole, auteur de cette découverte dans le secteur de Draa Abul Naga, près de Louxor, cité par le communiqué.

Les restes du petit jardin funéraire de trois mètres sur deux, divisés en petits carrés, ont été exhumés dans la cour d'une tombe datant du Moyen Empire (2030-1640 avant J.-C.).

Les archéologues ont notamment retrouvé «les racines et le tronc d'un petit arbre vieux de 4 000 ans, d'une hauteur de 30 centimètres», précise le communiqué. Ils ont également découvert «un bol contenant des dattes et d'autres fruits» desséchés, qui «servaient probablement d'offrandes», selon le texte. Le jardin contenait «probablement diverses variétés de plantes et de fleurs», a indiqué Mahmoud Affi, qui dirige le départe-

ment d'égyptologie du ministère, cité dans le communiqué.

A l'entrée de la tombe, les archéologues ont également retrouvé, dans une petite niche faisant office de chapelle, trois stèles funéraires décorées de scènes pharaoniques, dont une ayant conservé des couleurs très vives, ocre rouge et jaune, bleu ciel et noir, selon des photos du ministère.

Ces vestiges datent de la 13^e dynastie, précise le communiqué. A la mi-avril, le ministère avait annoncé la découverte, dans ce même secteur de Draa Abul Naga, de huit momies, des sarcophages en bois aux couleurs vives et un millier de figurines funéraires dans la tombe d'un magistrat de la 18^e dynastie (1550-1295 avant J.-C.).

R. C.

Rendez-vous culturels

Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 20 mai :

Exposition «Dhikr Pictural» de l'artiste peintre Anissa Berkane.

Musée public national du Bardo (rue Franklin-Roosevelt, Alger)

Jusqu'au 22 mai :

L'ambassade du royaume des Pays-Bas en Algérie organise l'exposition de photographies «Culture assaillie», illustrant l'état des lieux, des monuments, sites et manuscrits ayant une valeur patrimoniale mondiale, qui se trouvaient dans le passé et qui se trouvent toujours en danger à cause des conflits.

Galerie Mohammed-Racim (5, Avenue Pasteur, Alger-Centre)

Jusqu'au 11 mai :

Exposition de l'artiste peintre Nouredine Chegrane.

Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie (Alger)

Jusqu'au 30 mai :

Exposition de l'artiste calligraphe Salah El Megbed intitulée «Perles en lettres».

Galerie des Ateliers Bouffée d'Art (Résidence Sahraoui, Les Deux Bassins, Ben-Aknoun, Alger)

Jusqu'au 6 mai :

Exposition-vente «Expressions Croisées» de l'artiste plasticien Yacine Aïdoud.

Hôtel Sofitel d'Alger

Du 8 au 12 mai :

«We Love Cinema», événement dédié aux cinéphiles

Basilique Notre Dame d'Afrique

Lundi 8 mai 19h30 :

Concert exceptionnel des «Polyphonies Pyrénéennes» avec Arraya.



Coup-franc direct

Cessez le sabotage !

Par Mahfoud M.

A lors que l'on pensait que la situation allait se débloquer avec l'élection du nouveau bureau fédéral, on s'aperçoit que les hommes sur lesquels comptait le premier responsable de l'institution gérant la balle ronde nationale ne font rien pour avancer. En effet, à titre d'exemple, le nouveau DTN, Tikanouine, depuis son installation n'a rien fait de concret qui puisse justifier sa nomination à la tête de cette structure. Le Directeur technique qui se devait de nommer de nouveaux entraîneurs des sélections de jeunes n'a rien fait jusqu'à maintenant. Aucun des techniciens des sélections des jeunes catégories n'a été nommé, laissant présager qu'il n'est pas pressé d'entamer la mission qui lui a été confiée. Pourtant, il est urgent de lancer ces sélections, d'autant plus que l'avenir est dans les jeunes qui deviendront les futurs séniors. Ce responsable devra être à la hauteur de la confiance placée en lui et prouver que le président de la FAF ne s'est pas trompé sur son compte. Il faut donc cesser ce sabotage qui ronge notre football national et qui a causé sa déconfiture surtout au niveau local où la situation se complique de plus en plus. Il devrait y avoir une prise de conscience de la part de ces personnes installées à la tête d'importantes structures. Elles se doivent d'être à la hauteur.

M. M.

Classement FIFA (mai 2017) L'EN à la 54^e place

L'ALGÉRIE a conservé sa 54^e place au classement de la Fédération internationale de football (FIFA) du mois de mai 2017 publié jeudi sur le site officiel de l'instance mondiale.

Au niveau continental, la sélection nationale est toujours à la 11^e position, devancée par l'Egypte (19^e), le Sénégal (30^e), le Cameroun (33^e), le Burkina Faso (35^e), Nigeria (40^e), RD Congo (41^e), la Tunisie (42^e), Ghana (45^e), Côte d'Ivoire (48^e) et le Maroc (53^e).

Le Togo, prochain adversaire des Verts en qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2019 en juin prochain, a gagné une place, il est désormais au 106^e rang mondial.

D'autre part, Madagascar a enregistré une progression de 9 places (111^e) après sa qualification pour la phase de poules des éliminatoires de la CAN-2019.

En tête du classement, le Brésil conserve sa première place, après sept ans d'absence à ce niveau, quant à son rival l'Argentine est toujours (2^e), alors que le champion du monde en titre, l'Allemagne occupe la 3^e place suivie par le champion de la Copa America, le Chili (4^e).

Par ailleurs, rien n'est à signaler ni dans le Top 10, ni dans le top 20 dans le tableau de ce moi-ci. Le prochain classement mondial de la FIFA sera publié le 1^{er} juin 2017.

Mondial des Masters de Jiu-Jitsu

Kherroubi veut une consécration à Las Vegas

Le champion du monde algérien de Jiu-Jitsu, Yacine Kherroubi, va prendre part avec ses propres moyens au Mondial des Masters de Las Vegas (Nevada, Etats-Unis) prévu en août prochain, avec l'objectif d'arracher une médaille face aux meilleurs athlètes mondiaux de cette discipline.

«Le Mondial des Masters de Las Vegas est une compétition qui regroupe les meilleurs athlètes de la planète. Les qualifications vont regrouper 80 concurrents répartis en deux poules et ça sera très difficile d'arracher une médaille», a déclaré à l'APS le champion du monde de la catégorie Master (-85 kg), lors des Mondiaux d'Abu Dhabi (Emirats arabes unis), disputés fin avril.

«La qualification aux tours préliminaires sera relativement facile, ensuite tout dépendra du tirage au sort vu que des champions olympiques de judo et de lutte seront présents à Las Vegas, car le Mondial des Masters de Jiu-Jitsu permet la participation aux athlètes de ces disciplines», a-t-il ajouté.

Kherroubi qui est également

entraîneur d'une vingtaine d'athlètes à Alger, a tracé un programme de préparation spécifique avant sa participation au Mondial.

«J'ai déjà entamé la préparation avec des entraînements biquotidiens encadré par mon préparateur physique et mon nutritionniste. J'espère que ce travail va me permettre de représenter dignement les couleurs de l'Algérie», a-t-il souhaité.

Le champion du Monde algérien a également indiqué qu'il prévoit de participer à d'autres compétitions internationales après le Mondial des Masters de Las Vegas.

«Nous avons prévu de prendre part au championnat d'Europe Open en janvier 2018 au Portugal, où mon objectif sera d'améliorer mon classement mondial et remporter d'autres médailles», a-t-il indiqué.

Le champion algérien qui a remporté plusieurs médailles depuis 2014, dont des titres mondiaux, et son groupe d'athlètes internationaux comptent poursuivre le développement de la discipline en Algérie, malgré les difficultés financières.

Ligue I Mobilis (25^e journée)

L'ESS à l'épreuve du MCO

■ Le leader de la Ligue I Mobilis, l'Entente de Sétif, sera en danger lors de cette 25^e journée en se déplaçant chez la formation du Mouloudia d'Oran.

Par Mahfoud M.

Les Hamraoua qui sont dans une situation compliquée ont un besoin pressant de points et se doivent de l'emporter s'ils veulent sortir du tunnel. Les pouillains de Madoui gardent quand même l'espoir de revenir avec un résultat probant de cette sortie. Les gars des Hauts-Plateaux qui voyagent bien ces derniers temps souhaitent continuer sur cette même lancée et garder leurs distances sur leurs concurrents. De son côté, le Mouloudia d'Alger qui ne perd pas espoir de terminer sur le podium, aura la mission relativement facile en accueillant à domicile la formation du DRB Tadjenant qui traverse une zone de turbulence et aura du mal à tenir tête au Doyen. Celui-ci reste déterminé à faire plaisir à ses fans qui s'attendent à un nouveau succès à domicile. Le stade du 5-Juillet d'Alger sera le théâtre d'un match au sommet entre l'USM Alger et l'USM El Harrach. Les Rouge et Noir qui reviennent en force ces derniers temps souhaitent continuer sur cette lancée et ajouter trois autres points à leur escarcelle. Leur mission s'annonce quand même compliquée face aux Harrachis, qui même s'ils souffrent de la crise qui a



Les Sétifiens en conquérants à Oran

secoué le club ces derniers jours, feront quand même tout leur possible pour l'emporter. L'USM Bel-Abbès qui garde le contact avec le leader, aura fort à faire dans le derby de l'Ouest face au RC Rézilane. Toutefois, les gars de la Mekerra sont quand même décidés à l'emporter et à ajouter d'autres points qui leur permettront d'avoir une place sur le podium. La JS Kabylie qui ne perd pas espoir de se maintenir en Ligue I devra l'emporter à domicile au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou face à la formation du CS Constantine qui se trouve dans la même situation et qui a besoin au moins d'un point pour garder espoir. Le match entre mal-classés, CAB-MOB, devrait être sans

attrait vu que les deux équipes ont mis un pied en Ligue II, alors que l'OM et le CRB se rencontreront dans une rencontre équilibrée où les locaux partent avec un léger avantage. Enfin, le NAHD aura à cœur de l'emporter face à la JS Saoura pour garder ses chances pour prendre une place parmi les cinq premiers.

M. M.

Le programme :

Samedi 6 mai 2017 à 16h :

USMH-USMA (17h45)

MCA-DRBT

JSK-CSC

OM-CRB

USMBA-RCR

MCO-ESS

NAHD-JSS

CAB-MOB (huis clos)

La 26^e journée du 12 au 17 mai

La 26^e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de se jouera entre samedi 12 et mercredi 17 mai en cours, selon le programme publié jeudi par la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site web.

Cette journée débutera par trois rencontres : JS Saoura-CA Batna, CR Belouizdad-NA Hussein Dey et MO Batna-USM

Bel-Abbès, prévues pour vendredi 12 mai. Elle se poursuivra le lendemain par les matchs : ES Sétif-USM El Harrach, RC Relizane-O Médéa, DRB Tadjenant-JS Kabylie. 48 heures après, ce sera au tour de l'USM Alger et le MC Oran de s'affronter, avant que le CS Constantine n'accueille le MC Alger, mercredi 17 mai, en clôture de cette 26^e

journée.

La programmation des dernières journées du championnat de Ligue 1 pose un véritable problème. Le bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), réuni dimanche, a même installé une cellule de réflexion pour établir un calendrier de fin de saison qui «présentera l'éthique sportive».

Equipe nationale

Les Verts affronteront la Guinée en amical

La sélection nationale de football affrontera son homologue guinéenne en amical «une semaine avant le match face au Togo», prévu entre le 9 et le 11 juin prochain, dans le cadre de la 1^{re} journée (Gr. D) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019.

«Nous allons affronter la Guinée pour préparer le test face au Togo. Cette rencontre se jouera une semaine avant ce premier rendez-vous des qualifications. La date de ce match n'a pas encore été fixée», a affirmé le sélectionneur national, l'Espagnol Lucas Alcaraz, lors d'un entretien.

Outre le Togo, l'équipe nationale sera également opposée au Bénin et à la Gambie. La phase finale de la CAN-2019 se jouera au Cameroun.

«Pour le stade qui va abriter les deux rencontres face à la Guinée et au Togo, rien n'a enco-

ré été décidé. Entre le stade de Blida et le 5-Juillet, c'est tout le monde qui doit être impliqué dans ce choix : responsables de la FAF, techniciens de la Direction technique nationale (DTN) et les joueurs. Pour moi, l'idée est de ne pas se focaliser uniquement sur ces deux stades, mais le plus important est de permettre à tout le monde à travers le pays de voir leur sélection de plus près», a-t-il ajouté.

Lucas Alcaraz (50 ans), signataire d'un contrat de deux ans, a succédé au Belge Georges Leekens, démissionnaire à l'issue de l'élimination de la sélection algérienne dès le premier tour de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon.

Le nouveau président de la FAF, Kheireddine Zetchi, a assigné à l'ancien entraîneur de Grenade FC (Liga/Espagnole) l'objectif principal de mener les

Verts à la CAN-2019 au Cameroun et d'atteindre les demi-finales de l'épreuve.

Alcaraz veut entamer le stage avant le 5 juin

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, l'Espagnol Lucas Alcaraz, a affirmé mercredi qu'il voulait entamer le prochain stage des Verts avant le 5 juin, en prévision de la réception du Togo dans le cadre de la 1^{re} journée (Gr.D) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019. «La prochaine date Fédération internationale de football (Fifa) commence à partir du 5 juin, mais je vais essayer de convaincre les joueurs de venir un peu plus tôt pour nous permettre de travailler un peu plus et préparer cette rencontre importante dans les meilleures conditions», a indiqué le technicien andalou.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Prix international des jeunes leaders émergents

Une Algérienne lauréate



L'ALGÉRIENNE, Amel Mohandi, a été primée jeudi à Washington DC par le Département d'Etat américain en tant que «jeune leader émergent» dans le monde. Amel Mohandi, actuellement journaliste à Numidia TV, a été l'une des dix lauréats du prix «Emerging Young Leaders Award» qui honore des jeunes leaders à travers le monde, reconnu pour leurs efforts visant à impulser un changement positif de la société. Selon le département d'Etat, les jeunes leaders bénéficient d'un programme de trois semaines de formation aux Etats-Unis destiné à renforcer leurs connaissances, compétences et réseaux. La cérémonie de remise des prix s'est déroulée en présence de l'assistant adjoint intérimaire aux affaires éducatives et culturelles du Département d'Etat, Mark Taplin.

Amel Mohandi a œuvré infatigablement pour plusieurs causes, en relation avec l'enfance et les réfugiés. Elle n'avait que 18 ans lorsqu'elle a créé un groupe de bénévoles pour les enfants atteints du cancer. La Lauréate a ensuite rejoint le réseau algérien pour la défense des droits de l'enfant (NADA) où elle a participé au travail de promotion des droits de l'enfant et des réfugiés, mené par ce collectif d'associations. En 2014, Amel Mohandi a créé une Web TV «Vision TV» destinée à renforcer la participation des jeunes à la vie sociale, politique et économique, une initiative qui a été suivie en 2017 par le lancement d'un nouveau projet de plateforme de communication dédiée aux jeunes pour les aider à promouvoir leurs projets et activités sur le Web. Le projet, baptisé «les jeunes dans la communication» vise aussi à améliorer la participation citoyenne et l'intégration sociale des jeunes. «Je suis très émue, très honorée de représenter l'Algérie ici à Washington à travers mes activités associatives», a déclaré à l'APS Amel Mohandi juste après avoir été honorée par le Département d'Etat. La lauréate algérienne a indiqué que le prix qui lui a été décerné aujourd'hui par le Département d'Etat est «une reconnaissance» de l'importance et de l'impact de ces projets qu'elle souhaite mener jusqu'au bout.

Faten D.

Mostaganem

Arrestation d'un dangereux membre d'un groupe terroriste

LES FORCES de sécurité combinées ont procédé, dans la nuit du mardi à mercredi, à l'arrestation d'un dangereux membre d'un groupe terroriste dans le quartier de Tidjiddit, au chef-lieu de la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris de source sécuritaire. Le mis en cause a été arrêté dans son domicile familial, situé dans ce quartier populaire de Mostaganem, après

plusieurs semaines de surveillance et de filature. Cet individu a rejoint les groupes terroristes dans les années 1990. Il est âgé de 40 ans, a-t-on ajouté de même source. Lors de cette opération, les forces de sécurité ont saisi des documents, des fascicules ainsi que des CD faisant l'apologie de la violence et appelant à rejoindre les groupes terroristes.

L. K.

Sidi Bel-Abbès

21 personnes asphyxiées dans un incendie d'un immeuble

VINGT et une personnes ont été victimes d'asphyxie suite à un incendie, qui s'est déclaré dans la nuit de mercredi à jeudi dans un immeuble à Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris de la cellule de communication et d'information de la Protection civile de la wilaya. L'incendie, qui a provoqué une panique des habitants de l'immeuble situé à hai «Saada», a été causé par des débris ayant pris feu au niveau de la cage de tuyauterie d'eau et du gaz, selon la même source. Les agents de la Protection civile sont intervenus pour circonscrire le feu et apporter secours aux asphyxiés dont six femmes, quatre hommes et onze enfants, qui ont été évacués vers le CHU «Abdelkader Hassani» de Sidi Bel-Abbès. L'état de santé de ces personnes souffrant de difficultés de respiration est stable, a-t-on indiqué.

H. Y.

ALGÉRIE

FUITE DES CAPITAUX VERS L'ÉTRANGER



Louvis

Djalou@hotmail.com

Actions en avril dans plusieurs wilayas

L'ANP inflige de lourdes pertes aux terroristes et contrebandiers

■ Il ne se passe pas un jour sans que les troupes de l'ANP n'accablent des succès dans la lutte antiterroriste et la traque de la contrebande aux frontières.

Par Meriem Benchaouia

L'Armée nationale populaire resserre l'étau autour des groupes terroristes et des contrebandiers qui reçoivent des coups durs ces derniers temps. En plus de l'alerte maximale au niveau des frontières avec l'instabilité que connaît la région, l'ANP mène des opérations au niveau de toutes les wilayas du pays. Ces éléments engagés sur plusieurs fronts, mettent régulièrement hors d'état de nuire les éléments de soutien aux groupes terroristes et récupèrent des lots d'armements produits destinés à la contrebande. Il ne se passe pas un jour sans que les troupes de l'ANP n'accablent des succès dans la lutte antiterroriste et la traque de la contrebande aux frontières. La mission des troupes de l'armée ne se limite pas à la protection des frontières des incursions terroristes et de la circulation des armes, elle s'étend à tous les trafics. En effet, l'armée algérienne qui poursuit sa lutte contre le terrorisme et le crime organisé avec détermination et rigueur a réussi à éliminer un grand nombre de terroristes et de criminels ainsi que la récupération d'importantes quantités d'armes de guerre, de munitions, sans oublier les opérations de sécurisation des frontières et de lutte contre la contrebande. A cet

effet, cinq terroristes ont été abattus et deux autres arrêtés par les forces de l'armée qui ont saisi une importante quantité de munitions et de kif traité en avril dernier, indique un bilan de l'ANP. Trois dépouilles de terroristes ont été découvertes par les forces de l'ANP, selon le même bilan qui a indiqué que trois terroristes s'étaient rendus aux services de l'ANP qui ont arrêté 11 éléments de soutien aux groupes terroristes et détruit 67 casemates. Les détachements de l'ANP ont récupéré deux RPG, 6 projectiles, deux mitrailleurs de calibre 14,5 mm, 17 chaînes à munitions pour lesdits mitrailleurs, 1 mitrailleur de calibre 12,7 mm, 1 mitrailleur de type Dictariov et trois mitrailleurs FM. Durant la même période, les éléments de l'ANP ont récupéré 12 chaînes à munitions pour mitrailleurs FM, 17 kalachnikov, 18 chargeurs à munitions, 1 fusil Simonov et 3 pistolets automatiques. 14 fusils de chasse, 3 fusils artisanaux, 5 774 balles de différents calibres ont également été récupérées. Un atelier de fabrication d'explosifs a été découvert, contenant deux tonnes de produits explosifs, 2kg de produits explosifs, 305 kilos de poudre, une ceinture d'explosifs. Six mortiers artisanaux, 9 bombes artisanales ont été retrouvés par les éléments de l'ANP qui ont également détruit 93 mines artisanales et récupéré un matériel de communication

satellitaire et 6 jumelles. Ils ont également détruit 2 véhicules 4x4. Par ailleurs, le terroriste neutralisé lors de l'opération de qualité menée par un détachement de l'ANP jeudi à Djebel Seddat, dans la wilaya de Jijel, a été identifié. Il s'agit du dénommé S. Lakhmissi alias «Abou El Abbas», qui avait rallié les groupes terroristes en 1995, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. De même et à Ouargla/4 RM, un détachement de l'ANP a arrêté un élément de soutien aux groupes terroristes. Concernant la lutte contre le trafic de drogue, les détachements de l'ANP ont arrêté 20 trafiquants de drogue et saisi 28,37 quintaux de kif traité et 37 168 comprimés psychotropes et arrêté 207 contrebandiers et 966 migrants clandestins. D'autre part, une tentative de contrebande de 112 779 litres de carburant a été déjouée, outre la saisie de 46 962 tonnes de denrées alimentaires, outre la récupération de 88 marteaux-piqueurs, 101 groupes électrogènes et 67 véhicules, auxquels s'ajoute la saisie de 4 200 unités de produits pyrotechniques, 12 quintaux de tabac et 10 608 unités de différentes boissons. En outre, des détachements de l'ANP ont saisi, à Tlemcen et à Tindouf une quantité de kif traité s'élevant à 274,5 kilogrammes et un véhicule tout-terrain», note la même source.

M. B.